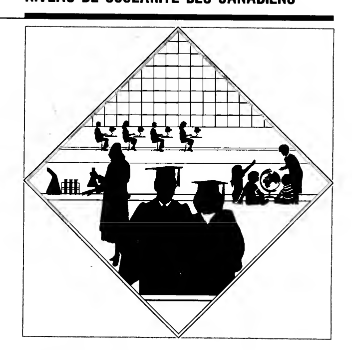

Statistique Canada
Statistics Canada
Recensement
1 9 8 6
LE CANADA À L'ÉTUDE
Catalogue 98-134
NIVEAU DE SCOLARITÉ
DES CANADIENS
Canada

Recensement du Canada 1986

NIVEAU DE SCOLARITÉ DES CANADIENS



par G.A. Mori et B. Burke

Publication autorisée par le ministre de l'Expansion industrielle régionale et le ministre d'État, sciences et technologie.

Avril 1989

Prix: Canada, $10.00
Autres pays, $11.00

Catalogue 98-134

ISBN 0-660-54026-6

Ottawa

PRÉFACE

Le recensement de 1986 est, comme les précédents, une mine de renseignements précieux sur les caractéristiques individuelles, les caractéristiques des familles et des ménages des Canadiens. Les données du recensement permettent aux chercheurs ainsi qu'aux organisations scolaires, commerciales, culturelles, sociales et gouvernementales d'entreprendre des enquêtes et des analyses approfondies sur les questions sociales qui les intéressent.

Cette étude fait partie de la série Le Canada à l'étude, qui est la modeste contribution de Statistique Canada à la diffusion de vues d'ensemble sur une grande variété de sujets pour lesquels le recensement de 1986 a réuni des données. Les études, rédigées par des spécialistes tant de Statistique Canada que de l'extérieur, sont écrites dans une langue non technique éclairée par des tableaux simples et des graphiques attrayants. Parmi les sujets d'étude, on retrouve les caractéristiques démographiques (population, familles, exploitants agricoles, jeunes, personnes âgées, handicapés), socio-culturelles (origine ethnique, langue, scolarité) et économiques (femmes dans la population active, accessibilité du logement, tendances professionnelles, revenu d'emploi, revenu de la famille).

La présente étude sur le "Niveau de scolarité des Canadiens" a été rédigée par G.A. Mori et B. Burke de la Division des statistiques sociales, du logement et des familles.

J'aimerais remercier les auteurs, les réviseurs et le personnel du Bureau qui ont participé à la gestion et à la production de la série.

Nous espérons que la série Le Canada à l'étude fournira aux Canadiens des renseignements utiles sur différentes facettes de la société canadienne et, surtout, qu'elle les incitera à faire des recherches plus poussées sur les différents sujets traités.

Ivan P. Fellegi
Statisticien en chef du Canada

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX

Page

LISTE DES GRAPHIQUES

FAITS SAILLANTS

- Les données du recensement de 1986 indiquent que 1.9 million de Canadiens détenaient un grade universitaire cette année-là, comparativement à 350,000 en 1961.

- La proportion de la population n'ayant pas atteint la 9e année est tombée de 44% en 1961 à 18% en 1986.

- Le Canadien type possède un nombre médian de 12.2 années de scolarité, ce qui représente un accroissement de 1.6 année depuis 1971.

- En 1986, plus de cinq millions de Canadiens avaient entrepris des études dans une école de métiers ou dans un collège, et plus de quatre millions détenaient un certificat d'une école de métiers ou un diplôme d'études collégiales.

- En général, le niveau de scolarité des personnes ayant immigré au Canada était plus élevé que celui des personnes d'origine canadienne.

- La population d'âge scolaire traverse actuellement une période de lente régression, au même moment où la génération de l'explosion démographique atteint la quarantaine.

- Toutefois, on a observé entre 1981 et 1986 une augmentation des taux d'inscription pour la population d'âge scolaire du niveau postsecondaire.

- Les domaines d'études des diplômés des écoles de métiers et des collèges où les personnes de sexe masculin avaient tendance à être majoritaires étaient la plomberie, la climatisation et la réfrigération, ainsi que l'électricité en bâtiment.

- Les domaines d'études des diplômés des écoles de métiers et des collèges où les personnes de sexe féminin avaient tendance à être majoritaires étaient le secrétariat juridique, le secrétariat médical et le secrétariat général.

- Les domaines d'études des diplômés de sexe masculin des écoles de métiers et des collèges offrant les meilleures perspectives au plan économique étaient les techniques policières et parajudiciaires, les techniques correctionnelles et la fabrication d'outils et de matrices.

- De même, les domaines d'études des diplômés de sexe féminin des écoles de métiers et des collèges offrant les meilleures perspectives au plan économique étaient les technologies de la radiographie médicale et le transport aérien.

- Les domaines d'études pour lesquels les indicateurs économiques étudiés étaient les plus favorables pour les bacheliers de sexe masculin étaient le génie chimique, le génie biologique, la médecine de réadaptation et le génie géologique.

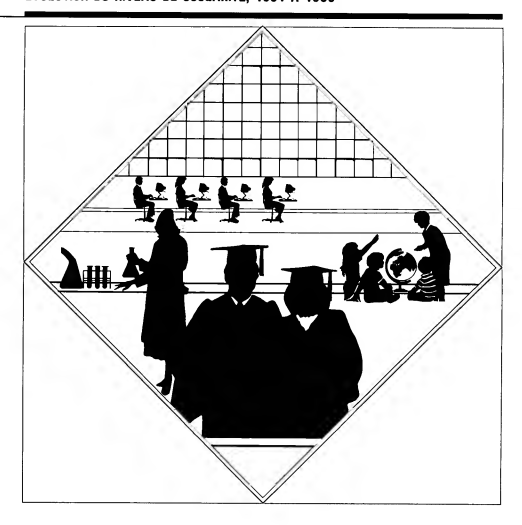
- Les domaines d'études pour lesquels les indicateurs économiques étudiés étaient les plus favorables pour les bachelières étaient la pharmacologie et techniques pharmaceutiques, les mathématiques appliquées et l'informatique, le génie électrique et électronique, le génie mécanique et les mathématiques.

INTRODUCTION

La présente étude des résultats du recensement de 1986 porte essentiellement sur le niveau de scolarité de la population canadienne. Plus particulièrement, elle étudie le niveau de scolarité actuellement atteint par les Canadiens ainsi que l'évolution à cet égard au cours du dernier quart de siècle. Le rapport présente ensuite une vue d'ensemble de diverses facettes de la scolarité au Canada, comme les variations observées à l'échelle régionale, et de différents indicateurs tels que le nombre médian d'années de scolarité, le pourcentage d'étudiants obtenant leur diplôme d'études secondaires et le niveau de scolarité des immigrants. Les données du recensement sur l'éducation sont utilisées à diverses fins. Par exemple, les conseils scolaires locaux et municipaux utilisent les données du recensement pour planifier la construction de nouvelles écoles ou la mise en oeuvre de certains programmes spéciaux. De même, les ministères fédéraux et provinciaux utilisent ces données pour contrôler les résultats des nouvelles initiatives mises en oeuvre ou des initiatives en cours. Les données sont aussi de plus en plus utilisées dans le cadre d'activités comme la commercialisation et les sondages d'opinion. En outre, les données du recensement de 1986 permettent d'analyser l'importance des divers domaines d'études et la demande de diplômés de ces domaines dans un monde en pleine mutation technologique. Un des côtés les plus pratiques des données du recensement de 1986 sur l'éducation est d'indiquer aux étudiants du niveau secondaire, ainsi qu'à ceux qui sont actuellement inscrits dans une université, un collège ou une école de métiers, quels domaines d'études offraient les meilleures et les moins bonnes perspectives sur le plan économique au Canada en 1985-1986. Le rapport se termine par une présentation de ces nouvelles données sur les principaux domaines d'études ou de formation des diplômés du niveau postsecondaire à la lumière d'indicateurs économiques comme les taux de chômage, les taux d'activité et le revenu moyen d'emploi en 1985.

1

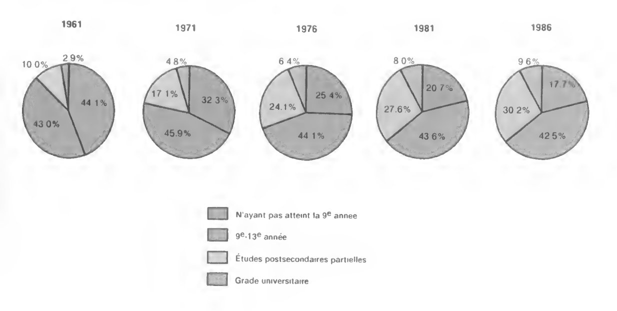
ÉVOLUTION DU NIVEAU DE SCOLARITÉ, 1961 À 1986



ÉVOLUTION DU NIVEAU DE SCOLARITÉ, 1961-1986

Selon le recensement du Canada de 1986, le niveau de scolarité de la population canadienne a atteint un sommet historique. Ce phénomène se traduit surtout par une augmentation du nombre de personnes détenant un grade universitaire. En 1986, 1.9 million de personnes avaient obtenu un grade universitaire, ce qui représentait près d'un Canadien sur dix parmi la population de 15 ans et plus (voir le graphique 1). Par contraste, en 1961, soit un quart de siècle plus

Graphique 1. Niveau de scolarité au Canada, 1961-1986



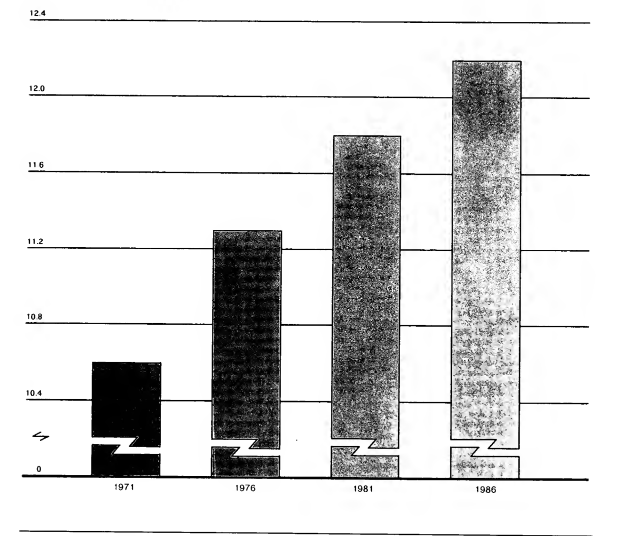
Source:
Recensement du Canada de 1986, nº 93-110 au catalogue

tôt, le Canada comptait seulement 350,000 diplômés universitaires, à savoir une personne sur 33 parmi la population de 15 ans et plus. Entre 1961 et 1986, la population de 15 ans et plus au Canada s'est accrue de 63%; au cours de la même période, le nombre de diplômés universitaires a augmenté de 432%, soit à un rythme presque sept fois plus rapide.

Un deuxième domaine où la progression du niveau de scolarité s'est révélée particulièrement évidente a été celui des autres établissements d'enseignement postsecondaire comme les collèges communautaires, les cégeps du Québec et les instituts de technologie. Plus de cinq millions de Canadiens ont suivi des cours dans ce genre d'établissement en 1986, comparativement à environ seulement un million en 1961. Encore une fois, le taux de croissance enregistré à cet égard était de loin supérieur au taux d'accroissement de la population dans son ensemble. Par ailleurs, l'augmentation du nombre de personnes ayant atteint un haut niveau de scolarité s'est accompagnée d'une nette régression du nombre de personnes peu scolarisées. En 1961, on comptait 5.3 millions de personnes n'ayant pas atteint la 9e année, ce qui représentait 44% de la population de 15 ans et plus. En 1986, ce groupe comportait 3.5 millions de personnes et représentait moins de 18% de la population de 15 ans et plus. La proportion des personnes relativement sous-scolarisées appartenant aux groupes d'âge plus jeunes constitue une autre indication du fléchissement de la taille de la population correspondante. Par exemple, la proportion des personnes n'ayant pas atteint la 9e année était de 8% chez la population âgée de 25 à 44 ans et de seulement 4% chez la population âgée de 20 à 24 ans.

Le nombre médian d'années de scolarité, qui correspond au point divisant la population en deux parties égales, constitue un autre indicateur de la mesure dans laquelle les Canadiens atteignent un niveau de scolarité plus élevé. À cet égard, le nombre médian d'années de scolarité de la population canadienne s'est accru de sept dixièmes d'année pendant la période de cinq ans s'étendant de 1971 à 1976, de cinq dixièmes d'année de 1976 à 1981 et de quatre dixièmes d'année entre 1981 et 1986. Ainsi, bien que les Canadiens possèdent actuellement un niveau de scolarité plus élevé que dans le passé, il semble qu'on observe un léger ralentissement du rythme de croissance enregistré à cet égard.

Graphique 2. **Nombre médian d'années de scolarité, Canada, 1971-1986**



Source:
Recensement du Canada de 1986, données non publiées.

2

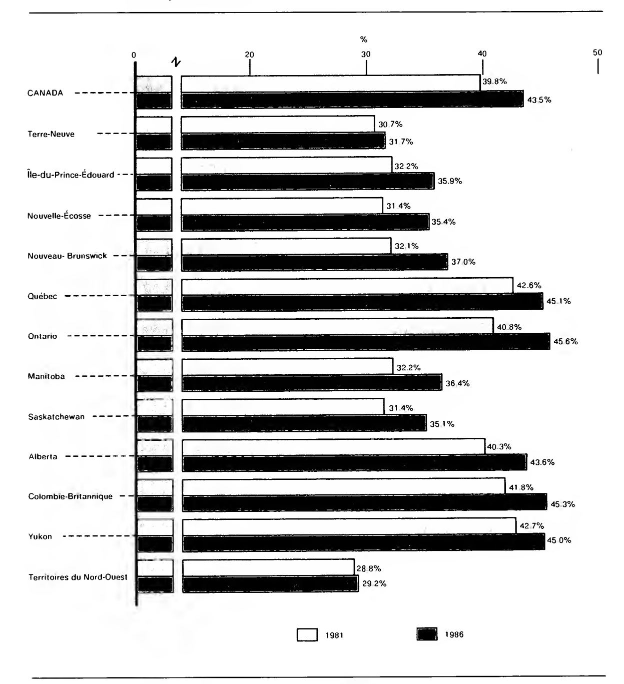
VARIATIONS RÉGIONALES EN MATIÈRE DE SCOLARITÉ

Cette tendance au ralentissement de la hausse du niveau de scolarité est très évidente lorsqu'on examine les données provinciales et territoriales sur la scolarité. Par exemple, l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Yukon ont affiché entre 1981 et 1986 une hausse très marginale de un dixième d'année au titre du nombre médian d'années de scolarité. Or, ces provinces et territoires sont ceux dont la population possède le nombre médian d'années de scolarité le plus élevé au Canada. Par ailleurs, les deux régions du Canada où le nombre médian d'années de scolarité de la population est le moins élevé - Terre-Neuve et les Territoires du Nord-Ouest - figuraient au nombre des régions ayant enregistré les hausses les plus importantes à cet égard au cours de la période de 1971 à 1986. Au cours de cette période, cet indicateur a affiché une hausse de 1.8 année dans les Territoires du Nord-Ouest, et de 1.5 année à Terre-Neuve. Toutefois, les gains les plus importants à cet égard ont été enregistrés par la population du Québec qui a vu son nombre médian d'années de scolarité progresser de 2.0 années au cours de la même période. Le gain moyen enregistré pour l'ensemble du Canada a été de 1.6 année.

Un autre indicateur qui illustre la variation du niveau de scolarité d'une région du Canada à l'autre est le pourcentage de la population détenant un diplôme d'études secondaires. Le graphique 3 illustre ces variations pour les années 1981 et 1986. Dans l'ensemble, presque 40% de la population adulte du Canada en 1981 et 43.5% en 1986 détenaient un diplôme d'études secondaires. En 1986, les chiffres correspondants s'échelonnaient de 29.2% dans les Territoires du Nord-Ouest à 45.6% en Ontario. De plus, entre 1981 et 1986, les Territoires du Nord-Ouest et Terre-Neuve, les deux régions affichant le plus faible pourcentage de détenteurs d'un diplôme d'études secondaires, ont enregistré l'accroissement le moins marqué du nombre de ces diplômés en points de pourcentage: à savoir 1.0 point de pourcentage dans le cas de Terre-Neuve et quatre dixièmes de point de pourcentage dans celui des Territoires du Nord-Ouest. (Ces données peuvent sembler contradictoires à la lumière des résultats examinés plus tôt, mais les deux ensembles de mesures du niveau de scolarité portent sur des niveaux d'instruction différents.) De toutes les régions du Canada, c'est le Nouveau-Brunswick qui a affiché la hausse la plus importante du nombre de diplômés du niveau secondaire en points de pourcentage (4.9 points), tandis que l'Ontario suivait de près avec un accroissement de 4.8 points.

On peut obtenir un tableau plus complet des variations régionales en matière de scolarité en examinant la répartition des titres scolaires au sein

Graphique 3. **Pourcentage de la population de 20 ans et plus avec diplôme d'études secondaires, Canada, provinces et territoires, 1981 et 1986**

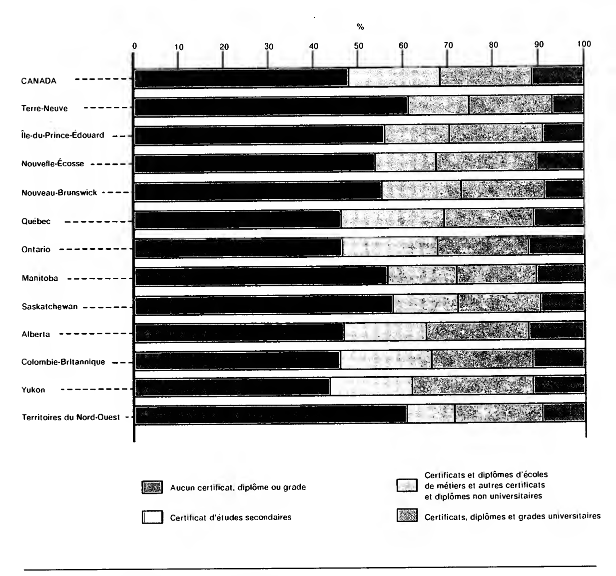


Source:
Recensements du Canada de 1981 et 1986, données non publiées.

de la population. Le graphique 4 présente une vue d'ensemble des pourcentages des populations provinciales et territoriales ayant obtenu un diplôme d'études secondaires, un certificat d'école de métiers ou un certificat d'autres études non universitaires, ainsi qu'un certificat et un grade universitaires. L'élément d'information le plus significatif à cet égard est probablement le fait que plus de la moitié (52%) des Canadiens détenaient au moins un titre scolaire. Les proportions correspondantes s'échelonnaient de 40% à Terre-Neuve et dans les Territoires du Nord-Ouest jusqu'à 53% à 57% au Yukon, en Colombie-Britannique, au Québec, en Ontario et en Alberta. Pour l'ensemble du Canada, presque un tiers (32%) de la population avait obtenu un grade, un certificat ou un diplôme de niveau postsecondaire. Encore une fois, cette proportion variait de 26% à Terre-Neuve jusqu'à 39% au Yukon.

Il importe, lorsqu'on évalue ces variations provinciales et territoriales, de garder à l'esprit deux facteurs importants. Premièrement, chaque province et territoire du Canada possède essentiellement un système d'éducation qui lui est propre (comme il est stipulé par la Loi constitutionnelle de 1982). En conséquence, on trouve au Canada dix systèmes d'éducation provinciaux et deux systèmes territoriaux. Ces différents systèmes d'éducation et structures scolaires sont illustrés de façon schématique au graphique 5, comme ils étaient mis en oeuvre en 1985-1986. Il est probable que la conséquence la plus lourde de cette variation des systèmes d'éducation ait trait au nombre d'années pendant lesquelles un étudiant doit normalement fréquenter un établissement d'enseignement pour obtenir un diplôme d'études secondaires. Ce nombre varie d'un minimum de 11 ans au Québec à un maximum de 13 ans en Ontario (sans tenir compte de la maternelle). Au cours des dernières années, le système d'éducation de Terre-Neuve était organisé en fonction d'un nombre maximal de 11 années d'études aux niveaux primaire et secondaire, tandis que celui de la Colombie-Britannique prévoyait 13 années d'études. Ces variations au titre des systèmes d'éducation provinciaux peuvent donc expliquer pourquoi les populations de l'Ontario et de la Colombie-Britannique possèdent les niveaux d'instruction les plus élevés au Canada, tandis que la population de Terre-Neuve possède le plus bas. En même temps, le fait que la structure scolaire du Québec soit organisée en fonction de 11 années d'études aux niveaux primaire et secondaire ne semble pas avoir eu d'incidence sur la proportion de sa population détenant un diplôme d'études secondaires.

Graphique 4. **Population de 15 ans et plus selon le plus haut grade, certificat ou diplôme obtenu, Canada, provinces et territoires, 1986**



Source:
Recensement du Canada de 1986, n° 93-110 au catalogue.

Graphique 5. Niveaux d'enseignement au sein des écoles primaires et secondaires, provinces et territoires, 1986

Québec

Primaire						Secondaire				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

Terre-Neuve
Nouvelle-Écosse
Île-du-Prince-Édouard
Nouveau- Brunswick
Alberta
Territoires du Nord-Ouest

Primaire						Secondaire					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Colombie-Britannique
Yukon

Primaire							Secondaire				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Saskatchewan
Manitoba

Primaire								Secondaire			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Ontario

Primaire								Secondaire				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13

Primaire   Secondaire

[1] Au Québec, le niveau primaire comprend la 1re à la 6e année et le niveau secondaire, la 7e à la 11e année. Une année de transition peut être insérée entre les deux niveaux pour les élèves qui ont terminé la 6e année, mais dont la préparation n'est pas suffisante pour entrer au secondaire.

[2] En Nouvelle-Écosse, une année obligatoire est prévue avant la 1re année. Cette année est classée comme faisant partie du niveau prescolaire, bien qu'elle fasse partie intégrante du primaire.

Source:
L'education au Canada. Revue statistique pour 1985 1986, Statistique Canada, n° 81-229 au catalogue

Le deuxième facteur qu'il importe de prendre en compte lorsqu'on évalue les variations régionales au titre des systèmes d'éducation est la structure par âge des populations de ces régions, et plus particulièrement cette partie de la population qui influe le plus sur le produit scolarisé d'une région: le groupe des personnes âgées de 15 à 24 ans. C'est au sein de ce groupe d'âge que la grande majorité des Canadiens obtiennent leur titre scolaire le plus élevé, à l'exception d'un nombre faible mais croissant d'adultes de 25 ans et plus qui effectuent des études postsecondaires ou poursuivent leurs études après une interruption de plusieurs années, que ce soit par correspondance, dans le cadre de cours dispensés à l'école du soir ou autrement. Le tableau 1 fait état des variations régionales enregistrées au titre du pourcentage de la population totale de 15 ans et plus représenté par la population de 15 à 24 ans à l'occasion des quatre derniers recensements. On a observé, entre 1981 et 1986, un déclin marqué de ce pourcentage de ce jeune groupe d'âge dans toutes les régions du pays. Bien sûr, ces données s'inscrivent dans la tendance générale au "vieillissement" de la population canadienne. Elles signifient que le nombre d'étudiants éventuels appartenant au groupe d'âge des 15 à 24 ans était beaucoup moins élevé en 1986 qu'au cours des années précédentes.

Tableau 1. Population de 15 à 24 ans en pourcentage de la population totale de 15 ans et plus, Canada, provinces et territoires, 1971-1986

	1971	1976	1981	1986
		%		
Canada	26.5	26.4	24.9	21.2
Terre-Neuve	31.9	31.2	28.7	26.2
Île-du-Prince-Édouard	27.6	27.2	25.8	23.0
Nouvelle-Écosse	27.1	27.0	25.5	22.6
Nouveau-Brunswick	29.3	28.7	26.4	22.9
Québec	27.7	27.2	25.3	20.7
Ontario	25.3	25.3	23.9	21.0
Manitoba	26.0	25.9	24.4	21.6
Saskatchewan	25.6	26.8	25.5	22.2
Alberta	27.4	28.7	28.5	22.8
Colombie-Britannique	24.6	24.7	23.0	19.3
Yukon	27.5	29.5	26.9	22.3
Territoires du Nord-Ouest	32.1	33.1	32.7	29.9

Source:
Recensements du Canada de 1971, 1976, 1981 et 1986.

3

ÂGE ET NIVEAU DE SCOLARITÉ DES IMMIGRANTS ET DES NON-IMMIGRANTS

On peut situer ce tableau démographique dans une perspective plus large en examinant la façon dont la structure par âge du segment plus jeune de la population canadienne (moins de 25 ans) a évolué au cours du dernier quart de siècle (voir le graphique 6). Le nombre total de personnes âgées de 0 à 24 ans au Canada a atteint un sommet aux environs de 1971 et n'a cessé de régresser depuis lors. En 1986, ce groupe d'âge comprenait 9.6 millions de personnes, ce qui représente une diminution de 200,000 personnes par rapport à 1966. Toutefois, le mélange de groupes d'âge au sein de ce segment de la population est encore plus significatif que son effectif total. Par exemple, en 1961, le groupe d'âge quinquennal prédominant au sein de la population des 0 à 24 ans était celui des 0 à 4 ans, qui comprenait 2.3 millions de personnes et représentait 26% de l'effectif total du groupe de 0 à 24 ans. La même année, le groupe le moins important au sein de cette population était celui des 20 à 24 ans, qui comprenait 1.2 million de personnes et représentait une proportion de l'effectif total deux fois moindre que celle représentée par le groupe des 0 à 4 ans. En 1981, le groupe des 20 à 24 ans avait plus que doublé et constituait le groupe prédominant. Or, au fil des ans, l'effectif du groupe d'âge des 20 à 24 ans a déterminé dans une large mesure la taille de la population scolaire du niveau postsecondaire. Compte tenu de ces tendances démographiques, il est donc probable que le bassin traditionnel de population où se trouvent les effectifs du niveau postsecondaire ira en s'amenuisant dans les années 90. Par exemple, les projections courantes pour 1991 indiquent que le groupe des 20 à 24 ans diminuera de 300,000 personnes d'ici lors. Déjà, le groupe des 15 à 19 ans a connu une régression de presque 400,000 personnes entre 1981 et 1986. Ces tendances démographiques sont révélatrices de profonds changements et ont une incidence à la plupart des niveaux des systèmes d'éducation.

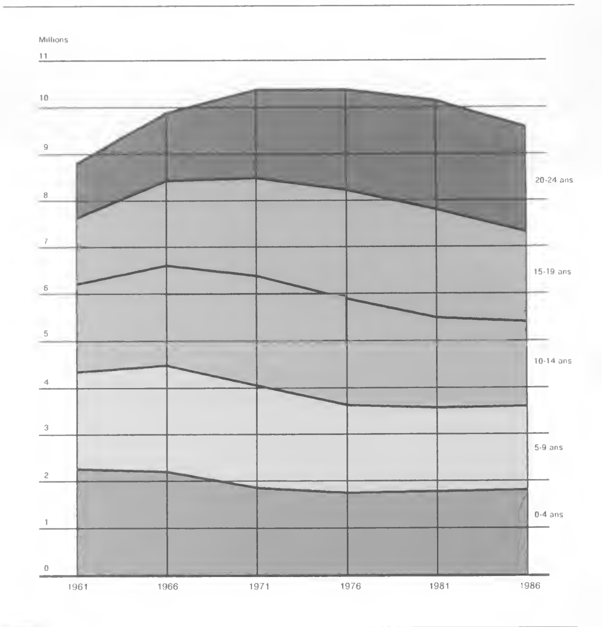
En plus d'examiner la structure par âge de la population du Canada, il est intéressant de comparer les niveaux de scolarité de la population d'origine canadienne et de la population immigrante. Les données sommaires présentées au tableau 2 indiquent que les personnes immigrant au Canada possèdent un niveau de scolarité égal ou supérieur à celui des non-immigrants. En général, les personnes ayant immigré au Canada à un âge très précoce (c'est-à-dire 0 à 9 ans) possédaient un nombre médian d'années de scolarité plus élevé que les personnes ayant immigré à un âge légèrement plus avancé. Par ailleurs, les immigrants âgés de 15 à 19 ans lors de leur arrivée au Canada affichaient des niveaux de scolarité moins élevés que ceux qui étaient de cinq à dix ans plus jeunes ou plus âgés. Enfin, les immigrants qui avaient entre 25 et 34 ans lors de leur arrivée au pays et qui étaient âgés de 30 à 39 ans en 1986 possédaient les niveaux de scolarité les plus élevés de tout le sous-groupe des immigrants.

Tableau 2. **Population des non-immigrants et des immigrants âgés de 20 ans et plus selon le sexe, par nombre médian d'années de scolarité pour certains groupes d'âge, Canada, 1986**

		Nombre médian d'années de scolarité selon le groupe d'âge					
Statut du point de vue de l'immigration selon le sexe		Total de 20 ans et plus	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 ans et plus
Non-immigrants	T.	12.3	12.9	12.8	12.8	12.7	10.7
	M.	12.3	12.8	12.8	12.9	12.8	10.6
	F.	12.3	13.0	12.8	12.8	12.5	10.8
Immigrants	T.	12.4	13.2	13.2	13.4	13.6	11.5
	M.	12.7	13.2	13.4	14.0	14.3	12.2
	F.	12.2	13.2	13.0	13.0	13.0	10.9

Source:
Recensement du Canada de 1986, données non publiées.

Graphique 6. Répartition par âge de la population de 0 à 24 ans, Canada, 1961-1986



Source:
Recensements du Canada de 1961 à 1986

4

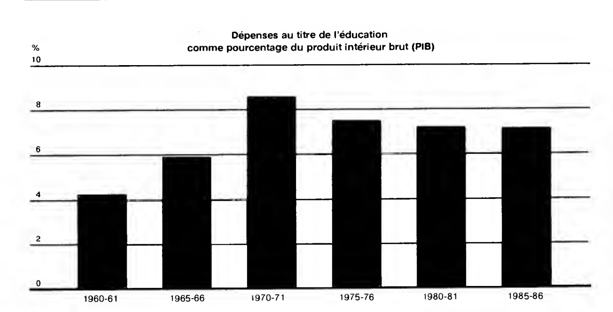
ACCROISSEMENT DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS AU NIVEAU POSTSECONDAIRE ET RÉDUCTION DES DÉPENSES AU TITRE DE L'ÉDUCATION, 1961-1986

Le taux de scolarisation au niveau postsecondaire (total des effectifs à plein temps du niveau postsecondaire par rapport au groupe d'âge des 18 à 24 ans) s'est accru constamment depuis l'année scolaire 1960-61. Cette année-là, environ une personne sur dix parmi la population d'âge scolaire du niveau postsecondaire fréquentait l'école à plein temps. En 1985-86, cette proportion était passée à une personne sur quatre. Entre 1970-71 et 1980-81, le taux de scolarisation au sein de ce groupe d'âge est demeuré relativement stable, alors que le nombre des personnes appartenant à la population d'âge scolaire du niveau postsecondaire passait de 2.6 à 3.3 millions de personnes. Toutefois, entre 1980-81 et 1985-86, la population d'âge scolaire du niveau postsecondaire a diminué de 400,000 personnes pour la première fois en plus d'un quart de siècle. Au cours de la même période, le taux de scolarisation, qui était resté relativement stable pendant toute une décennie, s'est soudainement accru de cinq points de pourcentage. Cet accroissement a eu pour effet net de largement compenser la diminution du nombre d'inscriptions possibles au niveau postsecondaire. Par exemple, en 1980-81, environ 640,000 personnes (en majorité âgées de 18 à 24 ans) fréquentaient des établissements d'enseignement postsecondaire à plein temps. En 1985-86, ce chiffre était passé à environ 790,000 étudiants malgré la diminution de la population d'âge scolaire appartenant à ce groupe d'âge. Un autre facteur expliquant l'accroissement de la taille de la population étudiante du niveau postsecondaire est l'augmentation du nombre d'adultes âgés de plus de 24 ans qui fréquentent les collèges et les universités.

Au cours de la même période, il semble que la croissance du nombre d'enseignants à plein temps du niveau postsecondaire se soit aussi stabilisée. Le nombre de ces enseignants a augmenté de 295% entre les années scolaires 1965-66 et 1975-76, mais seulement de 20% entre les années scolaires 1975-76 et 1985-86. Cette évolution reflète la stabilisation des systèmes d'enseignement collégial mis en place à la fin des années 60 et au début des années 70, en partie pour faire face à la croissance en âge de la génération de l'explosion démographique suivant la deuxième guerre mondiale.

Une des principales variations concomitantes de ces modifications du taux de scolarisation et du nombre d'enseignants au niveau postsecondaire peut être observée au titre des aspects financiers de l'éducation au Canada. En 1985-86, les dépenses totales au titre de l'éducation au Canada se sont chiffrées à 34 milliards de dollars, ce qui représente un accroissement de l'ordre de 50% par rapport à 1980-81 (non corrigées des effets de l'inflation ou de la hausse de l'indice des prix à la consommation, qui a progressé de 32% au cours de cette période). Malgré cette augmentation importante des dépenses totales au titre de l'éducation, le rapport de ces dépenses à d'autres indicateurs économiques connexes, comme le produit intérieur brut (qui représente la valeur monétaire de tous les biens et services produits au sein de l'économie canadienne) ou le revenu personnel, indique une tendance récente à la baisse des dépenses au titre de l'éducation (voir le graphique 7). Les dépenses exprimées sous forme de pourcentage du produit intérieur brut ont atteint un sommet de 8.6% aux environs de 1970-71, pour ensuite diminuer jusqu'à un plancher de 7.1% en 1985-86. De même, les dépenses au titre de l'éducation exprimées sous forme de pourcentage du revenu personnel ont également atteint un sommet de 11.5% aux environs de 1970-71, pour ensuite régresser jusqu'à 8.4% en 1985-86.

Graphique 7. Certains indicateurs des dépenses au titre de l'éducation pour les années scolaires de recensement, Canada, 1960-1985



Dépenses au titre de l'éducation
comme pourcentage du revenu personnel

%
12
10
8
6
4
2
0

1960-61 1965-66 1970-71 1975-76 1980-81 1985-86

Source:
L'éducation au Canada: Revue statistique pour 1961, 1971, 1976, 1981 et 1986, Statistique Canada, n° 81-229 au catalogue.

5

LA GRANDE LIGNE DE DÉMARCATION: L'OBTENTION D'UN DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES ET APRÈS

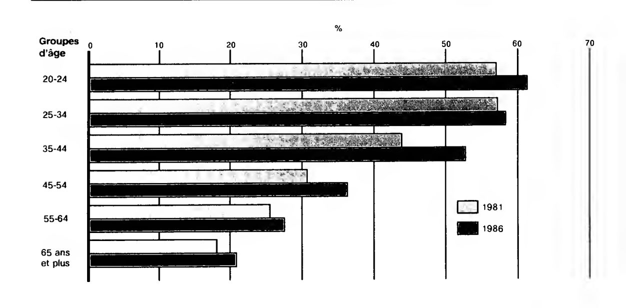
Sous bien des aspects, l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires représente une étape importante en termes de succès scolaire. Ce diplôme constitue le premier titre scolaire officiel décerné par les établissements d'enseignement. D'ordinaire, il est aussi le premier élément mentionné sur les demandes d'emploi et les curriculum vitae. De plus, l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires est une condition préalable à l'admission aux programmes d'études universitaires et à la plupart des programmes d'études collégiales. Elle constitue aussi un passage de l'adolescence à l'âge adulte. L'obtention du diplôme de fin d'études secondaires, incarnée par la réussite aux examens de fin d'année, représente donc le point culminant de l'expérience scolaire de la plupart des adolescents.

Le système des examens de fin d'études secondaires varie aussi bien dans le temps que d'une province à l'autre. Actuellement, quatre provinces canadiennes sur dix administrent des examens provinciaux dont les résultats comptent pour la moitié de la note finale de l'étudiant (Colombie-Britannique, Alberta, Québec et Terre-Neuve). Pour leur part, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan adoptent plutôt une approche sélective à l'égard de l'administration des examens finaux à la population étudiante du niveau secondaire. Dans les autres provinces (Manitoba, Ontario, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard), l'obtention du diplôme de fin d'études est fonction d'un certain nombre de critères, dont la performance aux examens et aux tests, les relevés de notes pour l'ensemble du cours secondaire et l'évaluation des enseignants.

Moins de la moitié (45.2%) des Canadiens âgés de 20 ans et plus détenaient un diplôme d'études secondaires en 1986 (graphique 8). Toutefois, cette proportion variait de façon substantielle selon le groupe d'âge. Ainsi, seulement un cinquième des Canadiens âgés de 55 ans et plus étaient des diplômés du niveau secondaire, mais cette proportion passait à un tiers pour les personnes âgées de 45 à 54 ans et à une demie pour le groupe des 35 à 44 ans. Enfin, environ trois cinquièmes des personnes appartenant au groupe des 20 à 34 ans avaient obtenu un diplôme de fin d'études secondaires. Par ailleurs, environ un cinquième des personnes n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires avaient fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire non universitaire ou une école de métiers.

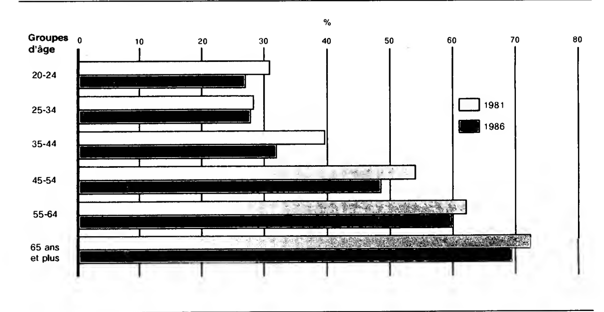
Les personnes n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires (et n'ayant atteint aucun niveau de scolarité supérieur) sont souvent désignées sous le nom de "décrocheurs du secondaire". Les circonstances entourant le phénomène du décrochage sont variées et la décision d'abandonner les études peut être attribuable à nombre de facteurs. Par exemple, les phénomènes économiques et les catastrophes historiques comme les deux guerres mondiales et la dépression des années 30 ont dû peser lourd dans les décisions que de nombreux Canadiens de la vieille génération ont prises à l'égard de leur formation scolaire. En outre, le fait qu'un plus grand nombre de Canadiens vivaient en milieu rural dans le passé signifiait que les tâches comme les travaux de la ferme avaient souvent préséance sur le travail scolaire. Comme l'indique le graphique 9, le taux de décrochage au secondaire est de loin plus élevé chez

Graphique 8. **Pourcentage de détenteurs d'un diplôme d'études secondaires selon certains groupes d'âge, Canada, 1981 et 1986**



Source:
Recensement du Canada de 1986, nº 93-110 au catalogue; recensement du Canada de 1981, données non publiées.

Graphique 9. **Pourcentage de personnes ayant abandonné leurs études selon certains groupes d'âge, Canada, 1981 et 1986**



Source:
Recensement du Canada de 1986, nº 93-110 au catalogue; recensement du Canada de 1981, données non publiées.

les Canadiens plus âgés que chez les jeunes. Par exemple, ce taux est de 70% pour la population de 65 ans et plus, tandis qu'il est inférieur à 30% pour le groupe des 20 à 35 ans.

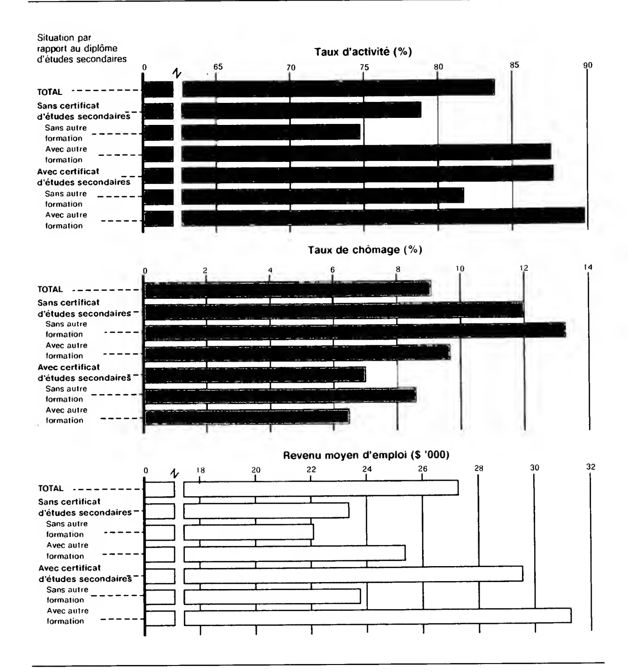
Parmi les Canadiens qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires, la majorité ont suivi au moins un cours au niveau postsecondaire: en 1986, quatre diplômés du niveau secondaire sur dix avaient terminé des cours universitaires, trois sur dix avaient terminé des cours dans un collège ou une école de métiers et trois sur dix n'avaient pas effectué d'autres études au niveau postsecondaire.

La détention d'un diplôme d'études secondaires constitue un facteur déterminant en matière de chances d'emploi et de revenu d'emploi. Le taux d'activité[1] des personnes âgées de 25 à 44 ans détenant un diplôme d'études secondaires est de 87.8%, tandis que celui des personnes sans diplôme n'est que de 78.9%. De même, les personnes du même groupe d'âge détenant un diplôme d'études secondaires affichent un taux de chômage[2] de 7.0%, tandis que ce taux s'élève à 12.0% pour les personnes sans diplôme. Enfin, le revenu moyen d'emploi des personnes détenant un diplôme d'études secondaires et travaillant à plein temps pendant toute l'année s'élevait à $29,600, tandis que celui des personnes sans diplôme était de $23,400. On trouve au graphique 10 des données statistiques plus détaillées pour différentes catégories de diplômés du niveau secondaire ayant ou non une formation scolaire complémentaire. Ces données indiquent clairement qu'il existe un lien direct entre le nombre d'années d'études complétées par une personne après l'obtention du diplôme d'études secondaires et les perspectives économiques qui s'offrent à elle.

[1] Le taux d'activité est le pourcentage de la population active totale, c'est-à-dire des personnes qui étaient soit occupées, soit en chômage pendant la semaine précédant le 3 juin 1986, par rapport à la population totale de 15 ans et plus.

[2] Le taux de chômage mesure le pourcentage de la population active en chômage par rapport à la population active totale.

Graphique 10. **Population de 25 à 44 ans selon la situation par rapport au diplôme d'études secondaires d'après certains indicateurs économiques, Canada, 1986**



Source:
Recensement du Canada de 1986, données non publiées.

LES DIPLÔMÉS DU NIVEAU POSTSECONDAIRE ET LEURS DOMAINES D'ÉTUDES

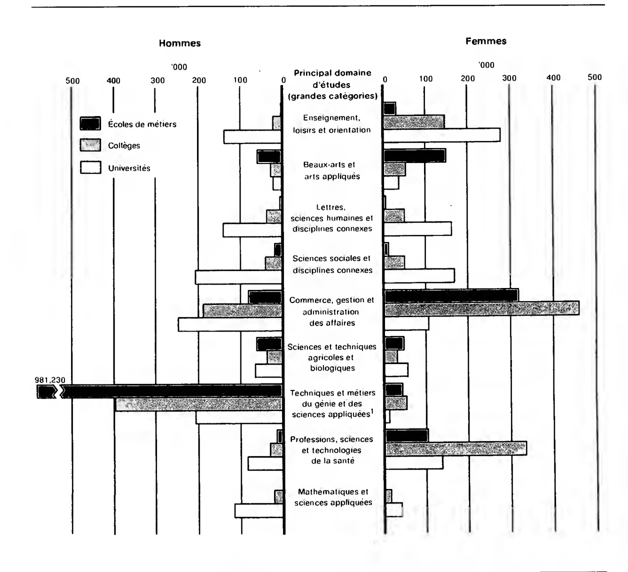
Comme nous l'avons mentionné précédemment, la majorité des diplômés du niveau secondaire poursuivent leurs études au niveau postsecondaire. Figurent au nombre des établissements d'enseignement postsecondaire: les universités (définies comme des établissements d'enseignement qui décernent un grade), les collèges communautaires, les cégeps du Québec, les instituts de technologie et autres établissements semblables qui décernent des certificats et des diplômes surtout dans les domaines technique, commercial, paraprofessionnel, paramédical ainsi que des autres services sociaux et de santé. Enfin, ces établissements comprennent aussi les écoles de métiers dont les effectifs sont surtout constitués d'apprentis, d'ouvriers spécialisés et d'autres stagiaires qui ont complété des programmes de formation professionnelle dans des domaines comme la soudure, la plomberie et la tuyauterie, la menuiserie, la coiffure et les soins de beauté, la mécanique automobile et les métiers du bâtiment. Les apprentis et les ouvriers spécialisés, qui représentent plus de deux millions des diplômés du niveau postsecondaire, ne sont plus aussi nombreux au Canada qu'au cours des dernières années, et la croissance de l'effectif de ce groupe a considérablement ralenti depuis les années 70.

La majorité des personnes qui entreprennent un programme d'études postsecondaires en accumulant au moins les crédits relatifs à un cours réussissent à la longue à obtenir un grade, un certificat ou un diplôme. Environ trois quarts (73%) des personnes ayant initialement terminé avec succès un cours ou une année d'études dans un collège ou une école de métiers obtiennent à la longue un certificat ou un diplôme. De même, environ quatre cinquièmes (81%) des personnes ayant entrepris un programme d'études universitaires en terminant avec succès au moins un cours se sont vues éventuellement décerner un grade, un certificat ou un diplôme universitaire. Ces chiffres peuvent sembler élevés compte tenu du faible taux initial de persévérance scolaire et du taux élevé d'abandon, pouvant atteindre jusqu'à 50%, enregistré pour les cours de première année des niveaux collégial et universitaire. Toutefois, il semble que la plupart des étudiants du niveau postsecondaire qui réussissent à obtenir au moins un crédit finissent éventuellement par obtenir un grade, un certificat ou un diplôme. Il semble donc que la clé du succès scolaire consiste à faire inscrire ce premier crédit sur son relevé de notes.

La plupart des Canadiens détenant un grade, un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires ont obtenu ce dernier d'un établissement d'enseignement canadien. En effet, environ sept huitièmes des détenteurs d'un grade, d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires l'ont obtenu d'une école de métiers, d'un collège ou d'une université du Canada. On observe toutefois une importante variation à ce titre selon les divers domaines d'études. Par exemple, presque un quart (24%) de tous les diplômés en *mathématiques et en sciences physiques* ont obtenu leurs titres scolaires d'un établissement d'enseignement à l'extérieur du Canada. Ce chiffre prend en compte aussi bien les Canadiens d'origine canadienne qui ont obtenu leurs titres scolaires à l'extérieur du Canada pour ensuite revenir au pays, que les immigrants qui détenaient des titres scolaires obtenus dans d'autres pays lorsqu'ils sont arrivés au Canada. Une large proportion des diplômés en *génie* avaient également obtenu leur titre scolaire à l'extérieur du Canada (22%). Toutefois, dans l'ensemble, la majeure partie du produit scolarisé du pays est d'origine canadienne.

Les diplômés du niveau postsecondaire se répartissent très également entre les trois catégories principales d'établissements d'enseignement (école de métiers, collège et université). En 1986, on comptait environ deux millions de personnes dans chacune de ces catégories au Canada. Les diplômés se répartissent toutefois de façon beaucoup plus inégale entre les divers domaines d'études dans

Graphique 11. **Répartition numérique des diplômés du niveau postsecondaire de 15 ans et plus selon le sexe et le principal domaine d'études (grandes catégories), pour les écoles de métiers, les collèges et les universités, Canada, 1986**



[1] Comprend les personnes qui détiennent un grade en *génie* et celles ayant un certificat ou diplôme en *techniques et métiers du génie.*

Source:
Recensement du Canada de 1986, nº 93-110 au catalogue.

lesquels ces établissements donnent une formation (voir le graphique 11). Ainsi, plus de la moitié des diplômés des écoles de métiers sont concentrés dans la grande catégorie des *techniques et métiers du génie et des sciences appliquées*, et environ un quart dans la grande catégorie du *commerce, de la gestion et de l'administration des affaires*. Une tendance inverse se dégage à l'échelon des collèges où on trouve la principale concentration de diplômés dans la grande catégorie du *commerce* et la deuxième plus grande, dans la grande catégorie des *technologies du génie*. Enfin, à l'échelon universitaire, le domaine d'études où on trouve la plus importante concentration de diplômés est celui de *l'enseignement, des loisirs et de l'orientation*, suivi de près par le domaine des *sciences sociales* et celui du *commerce, de la gestion et de l'administration des affaires*.

Le graphique 11 indique également qu'il existe des différences significatives au titre de la répartition des diplômés selon le sexe entre les diverses grandes catégories de domaines d'études dans les trois catégories d'établissements d'enseignement. Dans les écoles de métiers, environ quatre cinquièmes des diplômés de sexe masculin ont reçu leur formation dans la grande catégorie des *techniques et métiers du génie*, contre environ seulement un diplômé de sexe féminin sur vingt (soit 6%). La grande catégorie dans laquelle le plus grand nombre de diplômés de sexe féminin des écoles de métiers et des collèges ont fait leurs études est celle du *commerce, de la gestion et de l'administration des affaires* (laquelle comprend la sous-catégorie du secrétariat dans laquelle plus de 500,000 de ces diplômées ont reçu leur formation). Par ailleurs, les domaines d'études les plus populaires auprès des diplômés universitaires de sexe masculin et de sexe féminin sont respectivement ceux du *commerce et de l'enseignement, des loisirs et de l'orientation*. Enfin, les diplômés de sexe féminin sont nettement plus nombreuses que les diplômés de sexe masculin dans la grande catégorie des *professions, sciences et technologies de la santé*, et ce aux trois paliers d'enseignement postsecondaire.

7

UN EXAMEN PLUS DÉTAILLÉ DES DIVERS DOMAINES D'ÉTUDES

De fait, les grandes catégories de principaux domaines d'études dont il est fait état au graphique 11 peuvent faire l'objet d'une analyse plus détaillée; plus de 425 domaines d'études (groupes de base) sont classés dans la base de données du recensement. De façon plus pratique, on peut toutefois analyser les données du recensement sur les domaines d'études en examinant les catégories de domaines d'études les plus fréquemment choisies par les diplômés des trois paliers d'établissements d'enseignement. On trouve respectivement au tableau 3 et au tableau 4 une telle classification pour les certificats et les diplômes décernés par les écoles de métiers et les collèges, ainsi que pour les diplômes décernés par les universités. Chaque tableau fait état d'environ 30 à 40 domaines d'études les plus populaires.

Il existe d'ordinaire un chevauchement entre les domaines d'études au palier des écoles de métiers et au palier des collèges. Le tableau 3 indique comment la répartition des diplômés varie d'un niveau de qualification à l'autre. Dans les écoles de métiers, plus d'un million de personnes se sont spécialisées dans les *techniques et métiers du génie et des sciences appliquées*. Au sein de cette grande catégorie, la sous-catégorie dans laquelle on compte le plus grand nombre de diplômés, soit 29% de l'effectif total, est celle des techniques de la construction de bâtiments, qui comprend la soudure, la menuiserie, l'électricité en bâtiment, la plomberie et les autres techniques de la construction de bâtiments (par exemple, la maçonnerie, le chauffage et l'isolation, la finition à mur sec, le plâtrage et le lattage). La deuxième sous-catégorie en importance au sein de la catégorie des métiers du génie est celle des technologies du génie mécanique (26% de l'effectif), à l'intérieur de laquelle on trouve le plus grand nombre de diplômés dans les domaines de la mécanique automobile, de la mécanique d'équipement lourd, de la mécanique du matériel agricole et de la mécanique des centrales et des machines fixes. Le troisième métier du génie comptant le nombre le plus élevé de diplômés est celui des technologies du génie industriel (13% de l'effectif), à l'intérieur duquel les domaines dont l'effectif est le plus nombreux sont, dans l'ordre, le machinisme et l'usinage, la tôlerie, la fabrication d'outils et de matrices ainsi que la climatisation et la réfrigération. Les technologies de l'électronique et de l'électricité, dans lesquelles on compte 12% de l'ensemble des diplômés des métiers du génie, représentent la quatrième sous-catégorie en importance.

Toujours dans les écoles de métiers, au-delà de 400,000 diplômés, dont les deux tiers se sont spécialisés dans le domaine du secrétariat, ont reçu leur formation dans la grande catégorie du *commerce, de la gestion et de l'administration des affaires*. De même, deux tiers des plus de 200,000 personnes qui ont obtenu un diplôme dans la grande catégorie des *beaux-arts et des arts appliqués* ont reçu leur formation dans les domaines de la coiffure pour hommes, des soins de beauté et de la coiffure. Enfin, près de trois quarts des diplômés de la grande catégorie des *professions, sciences et technologies de la santé* ont fait leurs études dans le domaine des soins infirmiers auxiliaires.

Comme nous l'avons déjà indiqué, les diplômés des collèges se répartissent différemment entre les divers domaines d'études. À cet échelon, la grande catégorie dont l'effectif était le plus nombreux - celle du *commerce, de la gestion et de l'administration des affaires*- regroupait presque un tiers de tous les diplômés des collèges. Au sein de cette grande catégorie, les diplômés les plus nombreux étaient ceux du domaine du secrétariat, tout comme à l'échelon des écoles de métiers. De fait, on trouve un nombre à peu près égal de diplômés en secrétariat dans les écoles de métiers et dans les collèges. Toutefois, dans les collèges, on comptait également au sein de la grande catégorie du *commerce* un nombre important de diplômés dans les sous-catégories de la gestion financière ainsi que des affaires et du commerce. Par ailleurs, un nombre beaucoup moins grand des diplômés des collèges ayant fait leurs études dans la grande catégorie des *techniques et métiers du génie et des sciences appliquées* s'étaient spécialisés dans la

Tableau 3. **Certains des principaux domaines d'études les plus fréquemment choisis par les diplômés des écoles de métiers et des collèges, Canada, 1986**

	Écoles de métiers	Collèges
TOTAL	**1,969,650**	**2,034,460**
Enseignement, loisirs et orientation	**39,025**	**170,900**
Beaux-arts et arts appliqués	**211,425**	**84,550**
Barbier, soins de beauté et coiffure	136,845	14,780
Art commercial, graphisme et arts de création	49,045	39,550
Beaux-arts, musique et autres arts d'interprétation	12,210	26,885
Lettres, sciences humaines et disciplines connexes	**13,485**	**88,275**
Autres lettres, sciences humaines et disciplines connexes	11,270	45,575
Communications, mass média	895	19,360
Études religieuses	-	15,905
Sciences sociales et disciplines connexes	**31,630**	**95,620**
Travail social et services sociaux	28,550	55,165
Sciences sociales	3,085	40,450
Commerce, gestion et administration des affaires	**401,800**	**651,125**
Secrétariat - Disciplines générales	270,485	266,820
Gestion financière	18,180	149,725
Affaires et commerce	28,355	107,645
Marketing, techniques marchandes et ventes	31,880	46,395
Gestion et administration industrielles	6,945	43,405
Gestion et administration des établissements	9,480	14,430
Sciences et techniques agricoles et biologiques	**112,360**	**72,295**
Sciences ménagères et disciplines connexes	75,570	27,910
Techniques et sciences agricoles[1]	18,270	32,455
Autres sciences et techniques agricoles et biologiques	18,525	11,935
Techniques et métiers du génie et des sciences appliquées	**1,027,435**	**454,445**
Technologies du génie mécanique	272,110	77,100
Techniques de la construction de bâtiments	297,560	34,455
Technologies de l'électronique et de l'électricité	128,130	101,735
Technologies du génie industriel	131,750	27,445
Technologies du génie civil et général	66,835	53,935
Technologies du traitement des données et de l'informatique	26,375	65,895
Technologies du transport	30,450	14,750
Technologies des industries primaires et du traitement des ressources	20,940	13,955
Techniques de l'architecture (et du dessin)	4,465	14,470
Professions, sciences et technologies de la santé	**122,475**	**368,865**
Sciences infirmières	-	236,410
Soins infirmiers auxiliaires	90,545	43,420
Technologies des traitements médicaux	19,385	30,430
Technologies du laboratoire médical et des diagnostics	575	25,210
Mathématiques et sciences physiques	**4,220**	**39,990**
Autres	**5,795**	**8,395**

[1] Comprend les techniques de zootechnie.

Source:
Recensement du Canada de 1986, n° 93-110 au catalogue.

sous-catégorie des techniques de la construction de bâtiments. Contrairement au phénomène observé dans les écoles de métiers, la plupart des techniciens en génie avaient tendance à choisir les technologies de l'électronique et de l'électricité comme sous-catégories de spécialisation. Enfin, 64% des 370,000 diplômés des collèges ayant reçu leur formation dans la troisième grande catégorie en importance à ce niveau, celle des professions, sciences et technologies de la santé, s'étaient spécialisés en sciences infirmières. En général, les diplômés des collèges avaient tendance à être répartis selon un plus large éventail de programmes et de domaines professionnels.

La même remarque vaut pour la répartition par domaines d'études des diplômés universitaires, où aucun domaine principal ni aucune grande catégorie ne prédomine. Comme l'indiquent les données du tableau 4, les deux grandes catégories dans lesquelles on comptait le plus grand nombre de bacheliers, celles des *sciences sociales et de l'enseignement*, n'intervenaient que pour 37% de l'effectif total de la population de bacheliers. Par contraste, les deux grandes catégories regroupant les effectifs les plus nombreux à l'échelon des écoles de métiers et des collèges intervenaient respectivement pour 73% et 54% de l'effectif total des diplômés de ces niveaux. En d'autres termes, les diplômés universitaires se répartissent selon un éventail encore plus large de domaines d'études. On trouve au tableau 4 un sommaire de la répartition selon le domaine d'études des diplômés universitaires de 1er cycle et des diplômés universitaires de 2e et de 3e cycles, qui incluent les détenteurs d'une maîtrise et d'un doctorat. Les données relatives aux titres universitaires exclus du tableau 4, c'est-à-dire aux certificats universitaires inférieurs et supérieurs au baccalauréat et aux diplômes en médecine, figurent aux tableaux 5 et 6 respectivement.

La répartition des diplômés universitaires selon certains domaines d'études indique dans quelles disciplines ces diplômés ont eu tendance à se concentrer. La plupart (63%) des bacheliers de la grande catégorie de *l'enseignement, des loisirs et de l'orientation* avaient reçu leur formation dans le domaine de l'enseignement général. Dans la grande catégorie des *lettres et des sciences humaines*, les deux groupes de bacheliers les plus nombreux étaient par ordre ceux des sous-catégories de la langue et des littératures anglaises ainsi que de l'histoire. Dans la grande catégorie des *sciences sociales*, le domaine comptant de loin l'effectif de bacheliers le plus important était celui de la psychologie, suivi de la sous-catégorie du droit, puis de celles de l'économie, de la sociologie, des sciences politiques, du travail social et de la géographie. Dans la grande catégorie du *commerce, de la gestion et de l'administration des affaires*, les diplômés les plus nombreux étaient ceux de la sous-catégorie de la gestion financière (au sein desquels les diplômés de comptabilité et de vérification prédominaient), suivis de près par les diplômés de la sous-catégorie des affaires et du commerce. Dans la grande catégorie des *sciences et techniques agricoles et biologiques*, ce sont les bacheliers de biologie et de botanique qui formaient le contingent le plus important. La majorité des bacheliers du *génie* avaient fait leurs études en génie électrique et électronique, en génie mécanique et en génie civil. À l'échelon des études universitaires supérieures, la majorité des diplômés en génie avaient reçu leur formation en génie civil. Enfin, dans la grande catégorie des *mathématiques et des sciences physiques*, les groupes de bacheliers les plus nombreux étaient dans l'ordre ceux des domaines des mathématiques, des mathématiques appliquées et de l'informatique, de la chimie, de la géologie et de la physique.

Plus de 380,000 personnes avaient obtenu un certificat universitaire inférieur au baccalauréat. Un peu plus de la moitié de ces diplômés avaient fait leurs études dans deux grandes catégories: 26% dans la grande catégorie du *commerce, de la gestion et de l'administration des affaires*, et 25% dans la grande catégorie de l'enseignement, des loisirs et de l'orientation. Par ailleurs, environ la moitié moins de personnes avaient obtenu un certificat universitaire supérieur au baccalauréat. Parmi ces diplômés, plus de 30% avaient reçu leur formation dans le domaine de l'enseignement, et environ 15% à 16% dans chacune des grandes catégories du *commerce, des sciences sociales et des lettres et sciences humaines*. Enfin, la majorité (52%) des diplômés de la dernière catégorie de qualification postsecondaire, celle des diplômés en médecine, étaient classés comme médecins généralistes. Parmi les autres diplômés de cette catégorie, 17% avaient reçu leur formation dans la sous-catégorie de l'art dentaire, 13% dans la sous-catégorie des spécialisations médicales, 7% dans la sous-catégorie de la médecine et des sciences vétérinaires, 3% en optométrie et 8% dans l'ensemble des autres domaines d'études médicales.

Tableau 4. Certains des principaux domaines d'études les plus fréquemment choisis par les diplômés universitaires[1], Canada, 1986

	Baccalauréat	Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat[2]
Total	**1,254,250**	**360,290**
Enseignement, loisirs et orientation	**208,825**	**58,625**
Enseignement - Général	130,570	30,120
Enseignement au secondaire	21,400	6,555
Éducation physique, hygiène et loisirs	29,295	3,440
Enseignement au primaire	13,770	1,020
Beaux-arts et arts appliqués	**37,775**	**7,975**
Musique et autres arts d'interprétation	14,980	4,775
Beaux-arts	16,955	2,660
Lettres, sciences humaines et disciplines connexes	**185,890**	**62,855**
Langue et littératures anglaises	46,640	9,860
Histoire	37,430	9,855
Études religieuses	14,155	13,865
Langue et littératures françaises	13,725	3,195
Communications, mass média	13,705	1,635
Philosophie	7,690	5,015
Sciences sociales et disciplines connexes	**250,935**	**70,415**
Psychologie	53,090	16,905
Droit et jurisprudence	43,190	6,935
Économie	39,620	10,685
Sociologie	33,100	6,215
Sciences politiques	22,965	5,705
Travail social et services sociaux	16,105	11,935
Géographie	22,450	3,785
Commerce, gestion et administration des affaires	**174,130**	**48,825**
Affaires et commerce	60,195	25,150
Gestion financière	66,885	8,750
Gestion et administration industrielles	27,985	10,755
Marketing, techniques marchandes et ventes	12,020	2,265
Sciences et techniques agricoles et biologiques	**75,225**	**21,060**
Biologie et botanique	30,700	9,055
Sciences agricoles - Général et autres	17,345	3,760
Sciences ménagères et disciplines connexes	17,295	1,435
Génie et sciences appliquées	**144,430**	**36,215**
Génie électrique et électronique	29,195	6,685
Génie civil	26,815	7,210
Génie mécanique	28,570	5,060
Génie biologique et chimique	12,450	3,630
Professions, sciences et technologies de la santé	**70,165**	**19,400**
Sciences infirmières	36,245	2,580
Pharmacologie et techniques pharmaceutiques	15,475	1,075
Mathématiques et sciences physiques	**102,825**	**34,290**
Mathématiques et disciplines connexes	25,335	6,570
Mathématiques appliquées et informatique	21,460	4,360
Chimie	16,700	8,330
Géologie et disciplines connexes	10,760	4,950
Physique	8,370	6,555
Autres	**4,055**	**620**

[1] À l'exclusion des certificats universitaires supérieurs et inférieurs au baccalauréat et aux diplômes en médecine.

[2] Maîtrises et doctorats acquis.

Source:
Recensement du Canada de 1986, n° 93-110 au catalogue.

Tableau 5. **Répartition des personnes détenant un certificat universitaire inférieur et supérieur au baccalauréat selon de grandes catégories de domaines d'études, Canada, 1986**

Grandes catégories de domaines d'études	Certificats universitaires			
	Inférieurs au baccalauréat N	%	Supérieurs au baccalauréat N	%
Total	381,585	100.0	189,000	100.0
Enseignement, loisirs et orientation	94,910	24.9	57,325	30.3
Beaux-arts et arts appliqués	12,230	3.2	4,675	2.5
Lettres, sciences humaines et disciplines connexes	27,125	7.1	29,085	15.4
Sciences sociales et disciplines connexes	25,370	6.6	30,865	16.3
Commerce, gestion et administration des affaires	100,270	26.3	30,985	16.4
Sciences et techniques agricoles et biologiques	16,770	4.4	6,855	3.6
Génie et sciences appliquées	27,245	7.1	13,090	6.9
Professions, sciences et technologies de la santé	62,015	16.3	7,260	3.8
Mathématiques et sciences physiques	12,910	3.4	8,450	4.5
Autres	2,720	0.7	415	0.2

Source:
Recensement du Canada de 1986, n⁰ 93-110 au catalogue.

Tableau 6. **Répartition des personnes détenant un diplôme en médecine selon certains domaines d'études, Canada, 1986**

Certains domaines d'études	Diplômes en médecine N	%
Total	74,945	100.0
Médecine - Général	39,250	52.4
Art dentaire	13,005	17.4
Spécialisations médicales	9,555	12.7
Médecine et sciences vétérinaires	4,835	6.5
Optométrie	2,485	3.3
Autres	5,815	7.8

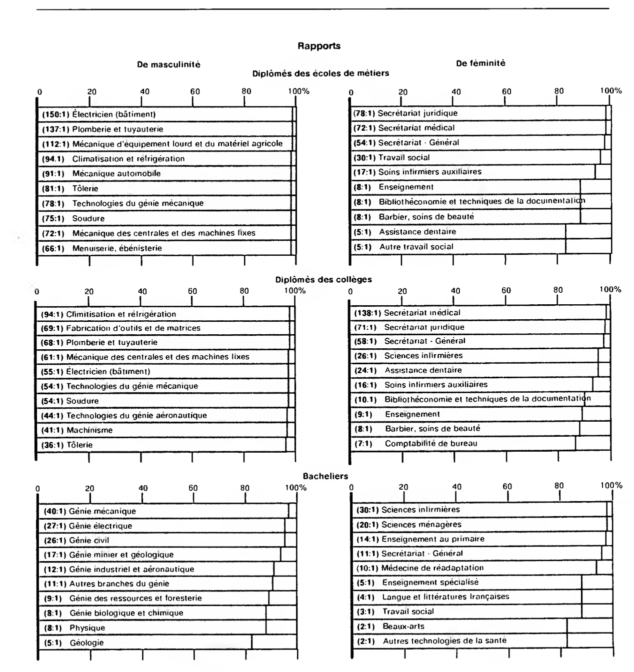
Source:
Recensement du Canada de 1986, n⁰ 93-110 au catalogue.

8

COMPOSITION SELON LE SEXE DES EFFECTIFS DE CERTAINS DOMAINES D'ÉTUDES

Il est bien connu que les personnes de sexe masculin et de sexe féminin ont tendance à se diriger vers certains domaines d'études et secteurs professionnels connexes. On trouve au tableau 7 un état récapitulatif des données du recensement de 1986 indiquant les dix domaines d'études dans lesquels on observe les rapports de masculinité et de féminité les plus élevés. Ces rapports de masculinité et de féminité indiquent simplement dans quelle mesure l'effectif de l'un des sexes est supérieur à l'effectif de l'autre dans certains domaines d'études. Au niveau de qualification des écoles de métiers, les domaines d'études les plus fortement dominés par les diplômés du sexe masculin étaient: l'électricité en bâtiment, où le rapport de masculinité est de 150 à 1; la plomberie et la tuyauterie (137:1); ainsi que la mécanique d'équipement lourd et la mécanique du matériel agricole (112:1). Au niveau de qualification des collèges, ces domaines étaient dans l'ordre la climatisation et la réfrigération (94:1), la fabrication d'outils et de matrices (69:1), ainsi que la plomberie et la tuyauterie (68:1). Au niveau du baccalauréat, huit des dix domaines d'études dans lesquels le rapport de masculinité était le plus élevé appartenaient à la grande catégorie du *génie et des sciences appliquées.* Les trois domaines où on observait le rapport le plus marqué étaient: le génie mécanique (40:1), le génie électrique et électronique (27:1) et le génie civil (26:1). Par ailleurs, les trois domaines d'études dans lesquels on trouvait le rapport de féminité le plus élevé au niveau de qualification des écoles de métiers appartenaient à la sous-catégorie du secrétariat. Ils étaient dans l'ordre : le secrétariat juridique (78:1), le secrétariat médical (72:1) et le secrétariat général (54:1). La même structure de répartition prévalait au niveau de qualification des collèges, sauf que les domaines du secrétariat médical et du secrétariat juridique y occupaient des rangs inverses. Au niveau du baccalauréat, les trois domaines dans lesquels on trouvait les rapports de féminité les plus élevés étaient ceux des sciences infirmières (30:1), des sciences ménagères et des disciplines connexes (20:1) et de l'enseignement au primaire (14:1).

Tableau 7. **Les dix domaines d'études des diplômés du niveau postsecondaire des écoles de métiers, des collèges et des universités (bacheliers) présentant les rapports de masculinité et de féminité les plus élevés, Canada, 1986**[1]



[1] Les domaines d'études dans lesquels on compte moins de 100 diplômés de sexe masculin ou féminin âgés de 25 à 44 ans sont exclus.

Source:
Recensement du Canada de 1986, n[o] 93-110 au catalogue.

9

INDICATEURS DE LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DES DIPLÔMÉS DU NIVEAU POSTSECONDAIRE DANS CERTAINS DOMAINES D'ÉTUDES

Après avoir obtenu un grade, un certificat ou un diplôme d'un établissement d'enseignement ou d'un centre de formation du niveau postsecondaire, la plupart des Canadiens tentent de faire leur entrée sur le marché du travail. Toutefois, la transition entre le milieu scolaire et le monde du travail ne se fait pas nécessairement toujours en douceur. Certains diplômés réussiront à décrocher un emploi dans leur domaine d'études, d'autres trouveront un emploi qui n'a que peu ou pas de relation avec leur domaine d'études et d'autres encore ne réussiront pas à se trouver d'emploi ou décideront de rester à l'écart du marché du travail. Bien sûr, les liens qui existent entre la scolarité et le domaine d'emploi sont de nature complexe. Toutefois, il est possible, en utilisant un certain nombre d'indicateurs tirés du recensement, de présenter un aperçu de la façon dont l'obtention d'un diplôme dans certains domaines d'études influe sur la performance sur le marché du travail.

Trois indicateurs économiques sont utilisés à cette fin. Le premier de ces indicateurs, le taux d'activité, mesure le pourcentage de la population occupée ou en chômage par rapport à la population totale. Le fait que l'effectif d'une catégorie affiche un taux d'activité élevé indique que les personnes appartenant à cette catégorie possèdent des titres de compétence, des aptitudes et des antécédents qui, de façon générale, les rendent plus susceptibles ou désireuses de chercher et d'obtenir un emploi. Le deuxième de ces indicateurs, le taux de chômage, est directement lié au premier. Il mesure le pourcentage de personnes en chômage au sein de la population active qui cherchent activement un emploi. On peut considérer le taux de chômage comme une mesure inversement proportionnelle des chances d'une personne de gagner un revenu d'emploi. À l'évidence, plus le taux de chômage est faible dans un domaine donné, plus les personnes travaillant dans ce domaine sont susceptibles de recevoir un revenu régulier. Le taux de chômage constitue également une mesure plus directe de la performance économique ou de la demande de main-d'oeuvre sur le marché du travail. Le troisième indicateur économique utilisé est le revenu moyen d'emploi. Cet indicateur mesure le revenu annuel moyen d'emploi en 1985 des diplômés du niveau postsecondaire qui ont travaillé à plein temps pendant toute l'année en 1985. Par travailleur ayant travaillé à plein temps pendant toute l'année, on entend une personne qui a travaillé de 49 à 52 semaines, surtout à plein temps, en 1985. Bien sûr, le revenu est probablement le plus puissant des trois indicateurs et on peut simplement l'interpréter comme une mesure de gratifications économiques.

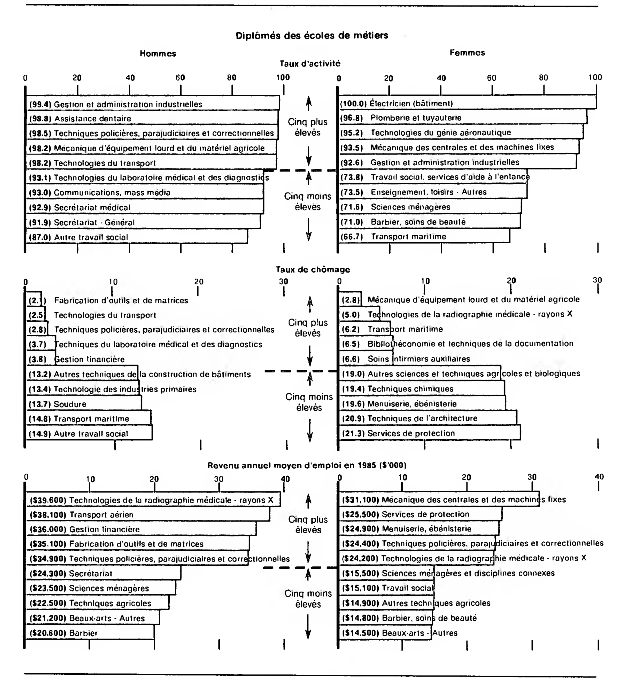
Afin de prendre en compte les variations de ces indicateurs attribuables au sexe et à l'âge, les données sont présentées séparément pour les personnes de sexe masculin et les personnes de sexe féminin âgées de 25 à 44 ans. Ce groupe d'âge comprend la majorité des diplômés du niveau postsecondaire, y compris les nouveaux diplômés et les personnes qu'on peut considérer comme étant en milieu de carrière.

De façon générale, on peut considérer que les diplômés des domaines affichant un taux d'activité élevé, un faible taux de chômage et un revenu moyen d'emploi élevé étaient les plus en demande au Canada en 1985-1986. Même s'il serait sans doute téméraire de la part des étudiants éventuels de se précipiter dans ces domaines très en demande sans autres égards, on peut utiliser les renseignements fournis dans ces tableaux de la même façon que les renseignements que contiennent les guides du consommateur à l'égard des résultats des essais et d'autres indicateurs du rendement de diverses marques commerciales d'appareils ménagers, d'automobiles et d'autres produits semblables. Par ailleurs, il n'y a pas nécessairement lieu d'éviter ou d'abandonner les domaines offrant les moins bonnes perspectives. Il est possible que certains aspects de la conjoncture économique à court terme au cours de 1985 et 1986 aient influé sur la performance enregistrée à l'égard de ces domaines et que cette dernière ne reflète pas les tendances à long terme. Pour un employeur, ces domaines peuvent apparaître comme des bassins de travailleurs qualifiés actuellement sous-utilisés. Quoi qu'il en soit, les données dont il est fait état dans ces tableaux peuvent sûrement constituer un élément valant d'être pris en compte dans le cadre de toute

analyse et prise de décision éclairées. Il importe aussi de souligner que l'accès au marché du travail et la réussite économique ne sont pas les seules raisons pour lesquelles on peut poursuivre des études. Le perfectionnement et l'intérêt personnels, la créativité et l'acquisition de connaissances sont autant de facteurs qui jouent un rôle important à cet égard.

Le tableau 8 présente les données relatives aux détenteurs d'un certificat d'une école de métiers. Pour les diplômés de sexe masculin d'écoles de métiers âgés de 25 à 44 ans, on observait les taux d'activité les plus élevés dans la sous-catégorie de la gestion et de l'administration industrielles ainsi que dans les domaines de l'assistance dentaire, des techniques policières et parajudiciaires et des techniques correctionnelles. Pour les diplômés de sexe féminin d'écoles de métiers, on observait les taux les plus élevés dans les domaines de l'électricité en bâtiment, de la plomberie et de la tuyauterie ainsi que des technologies du génie aéronautique. Par ailleurs, les domaines dans lesquels le taux d'activité des diplômés de sexe masculin d'écoles de métiers était le plus faible étaient ceux des autres genres de travail social et de services sociaux (comme la gérontologie appliquée, l'aide familiale et les soins familiaux industriels), du secrétariat général et du secrétariat médical. Comme ces trois domaines avaient également tendance à être dominés par les diplômés de sexe féminin, il semble que les étudiants de sexe masculin qui se sont spécialisés dans ces disciplines ont éprouvé certaines difficultés à accéder au marché du travail. Les domaines dans lesquels on observait les taux d'activité les plus faibles pour les diplômés de sexe féminin d'écoles de métiers étaient ceux de barbier, des soins de beauté et de la cosmétologie, des technologies du transport maritime et des sciences ménagères. Les taux de chômage les plus élevés pour les diplômés de sexe masculin d'écoles de métiers étaient enregistrés dans les domaines des autres genres de travail social et de services sociaux (qui affichaient également le taux d'activité le plus faible), des technologies du transport maritime et de la soudure. Pour les diplômés de sexe féminin d'écoles de métiers, on enregistrait les taux de chômage les plus élevés dans les domaines des services de protection (comme la prévention des incendies, la lutte contre les incendies et la sécurité domestique), des techniques de l'architecture ainsi que de la menuiserie et de l'ébénisterie. Par ailleurs, les taux de chômage les plus faibles chez les diplômés de sexe masculin d'écoles de métiers étaient enregistrés dans les domaines de la fabrication d'outils et de matrices, des technologies du transport - général, des techniques policières et parajudiciaires, ainsi que des techniques correctionnelles. On observait les taux de chômage les plus faibles chez les diplômés de sexe féminin dans les domaines de la mécanique d'équipement lourd et du matériel agricole, des technologies de la radiographie médicale - rayons x et des technologies du transport maritime (lequel, étonnamment, affichait le deuxième taux de chômage le plus élevé pour les détenteurs de sexe masculin d'un certificat d'école de métiers). Les domaines dans lesquels les diplômés de sexe masculin d'écoles de métiers recevaient les revenus d'emploi les plus élevés étaient ceux des technologies de la radiographie médicale - rayons x, des technologies du transport aérien, et de la gestion financière. Les diplômés de sexe féminin d'écoles de métiers recevant les plus hauts revenus d'emploi travaillaient dans les domaines de la mécanique des centrales et des machines fixes, des services de protection ainsi que de la menuiserie et de l'ébénisterie. Toutefois, comme nous l'avons vu plus haut, c'est également dans le domaine des services de protection qu'on enregistrait le taux de chômage le plus élevé pour les diplômés de sexe féminin.

Tableau 8. Cinq domaines d'études affichant les indicateurs économiques les plus élevés et les moins élevés pour les diplômés des écoles de métiers âgés de 25 à 44 ans selon le sexe, Canada, 1986[1]



[1] Les domaines d'études dans lesquels on compte moins de 100 diplômés de sexe masculin ou féminin âgés de 25 à 44 ans sont exclus.

NOTA

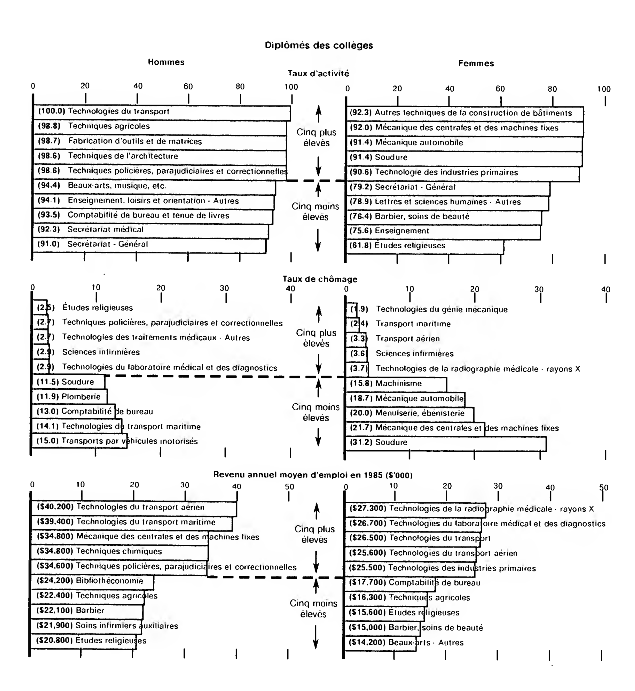
Les lecteurs désireux d'obtenir des données sur les indicateurs économiques pour les domaines d'études non mentionnés dans les tableaux 8, 9 et 10 peuvent communiquer avec la Section du service aux clients du recensement pour de plus amples renseignements.

Source:

Recensement du Canada de 1986, données non publiées.

Le tableau 9 fait pour sa part état des données relatives aux diplômés des collèges. Pour les diplômés de sexe masculin, les domaines dans lesquels on observait les taux d'activité les plus élevés étaient ceux des technologies du transport - général, des sciences et techniques agricoles ainsi que de la fabrication d'outils et de matrices. Les trois domaines dans lesquels on enregistrait les plus hauts taux d'activité pour les diplômés de sexe féminin des collèges étaient ceux d'autres techniques de la construction de bâtiments (comme la finition intérieure, la finition à mur sec, le plâtrage et le lattage), de la mécanique des centrales et des machines fixes ainsi que de la mécanique automobile. Les trois domaines affichant les taux d'activité les plus faibles pour les diplômés de sexe masculin des collèges étaient deux des domaines du secrétariat ainsi que le domaine de la comptabilité de bureau et de la tenue de livres. Pour les diplômés de sexe féminin des collèges, les deux domaines présentant les taux d'activité les plus faibles étaient ceux des études religieuses et de l'enseignement. Les trois domaines dans lesquels on enregistrait les taux de chômage les plus élevés chez les diplômés de sexe masculin des collèges étaient ceux des transports par véhicules motorisés, des technologies du transport maritime ainsi que de la comptabilité de bureau et de la tenue de livres. Chez les diplômés de sexe féminin des collèges, on observait les plus hauts taux de chômage dans les domaines de la soudure, de la mécanique des centrales et des machines fixes ainsi que de la menuiserie et de l'ébénisterie. Ces trois domaines sont typiquement dominés par les hommes et il semble que les femmes qui ont tenté d'y faire carrière se soient heurtées aux mêmes difficultés que les hommes qui ont tenté de décrocher un emploi dans des secteurs professionnels dominés par les femmes. Au niveau de la qualification des collèges, on enregistrait de faibles taux de chômage pour les diplômés de sexe masculin ayant fait leurs études dans les domaines des études religieuses, des techniques policières et parajudiciaires, des techniques correctionnelles et des autres technologies des traitements médicaux (comme la chiropractie, les techniques de soins d'urgence paramédicaux, les techniques de la respiration et les ultrasons). On observait de faibles taux de chômage pour les diplômés de sexe féminin des collèges dans les domaines du génie mécanique, des technologies du transport maritime et des technologies du transport aérien. Les diplômés de sexe masculin des collèges recevant les revenus les plus élevés travaillaient dans les domaines des technologies du transport aérien, des technologies du transport maritime, de la mécanique des centrales et des machines fixes et des techniques chimiques. Chez les diplômés de sexe féminin des collèges, les domaines où on enregistrait les revenus les plus élevés étaient ceux des technologies de la radiographie médicale - rayons x, des technologies du laboratoire médical et des diagnostics ainsi que des technologies du transport - général.

Tableau 9. Cinq domaines d'études affichant les indicateurs économiques les plus élevés et les moins élevés pour les diplômés des collèges âgés de 25 à 44 ans selon le sexe, Canada, 1986[1]



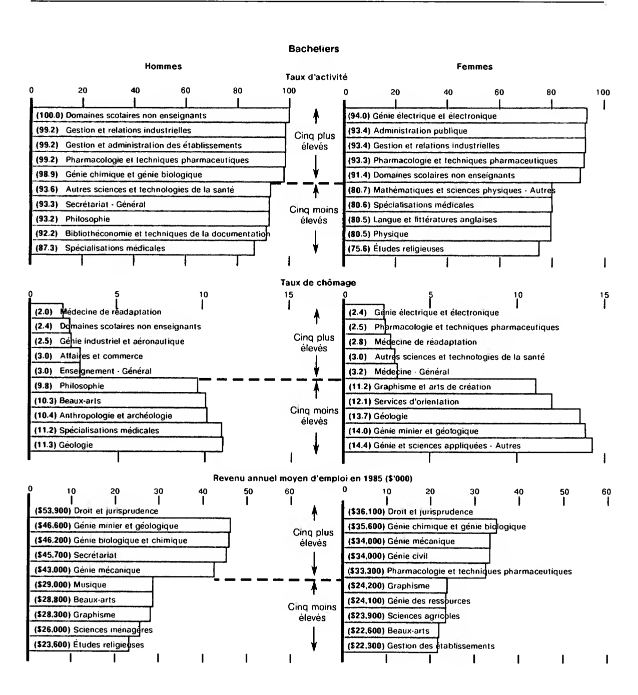
[1] Les domaines d'études dans lesquels on compte moins de 100 diplômés de sexe masculin ou féminin âgés de 25 à 44 ans sont exclus.

Source:
Recensement du Canada de 1986, données non publiées.

Les données relatives aux personnes détenant un baccalauréat sont présentées au tableau 10. Les trois domaines dans lesquels on enregistrait les taux d'activité les plus élevés pour les bacheliers de sexe masculin étaient ceux des domaines scolaires non enseignants (comme l'administration de l'éducation, la psychologie de l'éducation ainsi que la philosophie et la théorie de l'éducation), de la gestion et des relations industrielles - général ainsi que de la gestion et de l'administration des établissements. Les trois domaines dans lesquels on observait les taux d'activité les plus élevés chez les bachelières étaient ceux du génie électrique et électronique, de l'administration publique et de la gestion et des relations industrielles. Les bacheliers de sexe masculin affichant les taux d'activité les plus faibles avaient reçu leur formation dans les domaines des spécialisations médicales, de la bibliothéconomie et des techniques de la documentation ainsi que de la philosophie. Dans le cas des spécialisations médicales, il est possible que ce faible taux d'activité soit attribuable au nombre de bacheliers ayant poursuivi des études médicales additionnelles. On observait les taux d'activité les plus faibles chez les bachelières ayant fait leurs études dans les domaines des études religieuses, de la physique ainsi que de la langue et des littératures anglaises. Les bacheliers de sexe masculin affichant les plus hauts taux de chômage avaient fait leurs études dans les domaines de la géologie, des spécialisations médicales, de l'anthropologie et de l'archéologie. Il est possible que le taux de chômage élevé enregistré chez les bacheliers en géologie soit attribuable à la chute des prix du pétrole qui a entraîné une hausse du taux de chômage dans l'industrie du pétrole en 1985-1986. Pour les bachelières, les domaines dans lesquels on observait les taux de chômage les plus élevés étaient ceux du génie et des sciences appliquées - autres (comme la science de l'ingénieur, le génie physique et d'autres domaines du génie), du génie minier, du génie métallurgique, du génie géologique et de la géologie. Encore une fois, il est possible que le taux de chômage élevé chez les bachelières en géologie soit attribuable à la chute des prix du pétrole enregistrée en 1985-1986. Les bacheliers de sexe masculin présentant les taux de chômage les plus faibles étaient ceux ayant fait leurs études dans les domaines de la médecine de réadaptation, des domaines scolaires non enseignants, du génie industriel et du génie aéronautique. Les bachelières à l'égard desquelles on enregistrait les taux de chômage les plus faibles étaient celles ayant reçu leur formation dans les domaines du génie électrique et électronique, de la pharmacologie et des techniques pharmaceutiques, ainsi que de la médecine de réadaptation. Le droit et la jurisprudence ainsi que le génie biologique et chimique figuraient parmi les trois domaines dans lesquels les bacheliers des deux sexes recevaient les revenus d'emploi les plus élevés. À cet égard, la sous-catégorie du génie minier, métallurgique, géologique et pétrolier venait au deuxième rang chez les bacheliers de sexe masculin, tandis que le génie mécanique occupait le troisième rang pour les bachelières.

Les trois indicateurs économiques donnent une idée générale de la performance des diplômés de certains domaines d'études en termes d'accessibilité au marché du travail, de sécurité d'emploi et de revenu. Toutefois, chacun de ces indicateurs ne nous révèle qu'un seul aspect des perspectives offertes par un domaine d'études. Les facteurs comme les préférences individuelles, la motivation, les modes de vie et les échelles de valeurs jouent certainement un rôle important dans le choix d'un domaine d'études et d'une carrière. De plus, les données présentées dans le présent document se rapportent uniquement aux deux extrémités de l'univers décrit par chaque indicateur. Bien sûr, on dispose de données plus détaillées pouvant être tirées des Produits et services du recensement de 1986. Malgré ces quelques réserves, les indicateurs nous donnent quand même une bonne vue d'ensemble.

Tableau 10. Cinq domaines d'études affichant les indicateurs économiques les plus élevés et les moins élevés pour les bacheliers âgés de 25 à 44 ans selon le sexe, Canada, 1986[1]



[1] Les domaines d'études dans lesquels on compte moins de 100 diplômés de sexe masculin et féminin âgés de 25 à 44 ans sont exclus.

Source:
Recensement du Canada de 1986, données non publiées.

En résumé, il semble que certains domaines d'études figurent de façon relativement régulière aux deux extrémités pour chaque indicateur. Premièrement, au nombre des domaines semblant offrir de bonnes perspectives de réussite économique (c'est-à-dire présentant des taux d'activité élevés, de faibles taux de chômage et des revenus élevés), nous avons trouvé que les techniques policières, parajudiciaires et correctionnelles ainsi que la fabrication d'outils et de matrices figuraient parmi les domaines affichant les indicateurs les plus favorables pour les diplômés de sexe masculin des écoles de métiers et des collèges, quel que soit l'indicateur choisi parmi les trois à l'étude ici. De même, pour les diplômés de sexe féminin des mêmes niveaux de qualification, le domaine des technologies de la radiographie médicale - rayons x figurait parmi les plus favorables selon deux des trois indicateurs (taux de chômage le plus faible et revenu moyen le plus élevé). Pour les diplômés de sexe masculin des écoles de métiers, les technologies du transport - général venaient en tête de liste pour les trois indicateurs, tandis que la climatisation et la réfrigération ainsi que la gestion industrielle figuraient parmi les domaines offrant de bonnes perspectives selon deux indicateurs (taux d'activité élevé et faible taux de chômage). Au niveau de qualification des collèges, deux des trois indicateurs étaient favorables en ce qui concerne les diplômés de sexe masculin des domaines des technologies du transport aérien et des techniques agricoles, et deux indicateurs révélaient que les technologies du transport - général, les sciences infirmières et les technologies du transport aérien comptaient au nombre des domaines semblant offrir de bonnes perspectives de réussite économique aux diplômés de sexe féminin. Au niveau du baccalauréat, les domaines du génie biologique et chimique figuraient parmi les dix domaines affichant les indicateurs les plus favorables pour les bacheliers de sexe masculin. En ce qui concerne les bachelières, les domaines de la pharmacologie et des techniques pharmaceutiques ainsi que des mathématiques et de l'informatique occupaient cette place. Par ailleurs, deux des trois indicateurs montraient que la médecine de réadaptation et le génie minier, métallurgique, géologique et pétrolier figuraient parmi les domaines offrant de bonnes perspectives aux bacheliers de sexe masculin, tandis que ces domaines pour les bachelières étaient ceux du génie mécanique et des mathématiques et disciplines connexes.

De même, les indicateurs nous ont permis de déceler les domaines d'études semblant offrir de moins bonnes perspectives de réussite économique (c'est-à-dire ceux où le taux d'activité est faible, le chômage élevé et le revenu bas). Au niveau de qualification des écoles de métiers, les trois indicateurs étaient moins favorables en ce qui concerne le domaine du travail social et des services sociaux - autres (c'est-à-dire l'animation sociale, l'aide familiale, etc.) pour les diplômés de sexe masculin tandis que le domaine des sciences ménagères et des disciplines connexes présentait une telle situation pour les diplômés de sexe féminin. Par ailleurs, au même niveau de qualification, figuraient au nombre des domaines semblant offrir de moins bonnes perspectives selon deux des trois indicateurs: pour les diplômés de sexe masculin, les beaux-arts, la musique et les autres arts d'interprétation, ainsi que les autres beaux-arts et arts appliqués (comme la fabrication de meubles et le rembourrage ainsi que la réparation et la rénovation); pour les diplômés de sexe féminin, les techniques de l'architecture, les techniques chimiques ainsi que les autres sciences et techniques agricoles et biologiques (comme la transformation des aliments, la chasse et le piégeage). Au niveau de qualification des collèges, les trois indicateurs étaient les moins favorables en ce qui a trait au domaine de l'enseignement, des loisirs et de l'orientation - autres (comme la psychologie - orientation et les services d'orientation matrimoniale, familiale et personnelle) pour les diplômés de sexe masculin alors que les indicateurs pour le domaine de la coiffure pour hommes, des soins de beauté et de cosmétologie présentaient cette situation pour les diplômés de sexe féminin. Toujours au niveau de qualification des collèges, les domaines semblant offrir de moins bonnes perspectives de réussite économique selon deux des trois indicateurs étaient: pour les diplômés de sexe masculin, la tôlerie, la comptabilité de bureau et la tenue de livres, la bibliothéconomie et les techniques de la documentation ainsi que la menuiserie et l'ébénisterie; pour les diplômés de sexe féminin, les beaux-arts, la musique et les autres arts d'interprétation, les sciences ménagères et les disciplines connexes, ainsi que les autres lettres, sciences humaines et disciplines connexes (comme la traduction et l'interprétation ainsi que la création littéraire). Enfin, au niveau du baccalauréat, les trois indicateurs étaient moins favorables pour le domaine des beaux-arts aussi bien pour les bacheliers que pour les bachelières. De même, toujours selon les trois indicateurs, les domaines de la musique et des autres arts d'interprétation (comme la danse et l'art dramatique) semblaient offrir de moins bonnes perspectives de réussite économique aux bacheliers de sexe masculin. Deux des trois indicateurs étaient moins favorables pour les bacheliers des domaines de la philosophie et des études religieuses et pour les bachelières du domaine de la physique.

CONCLUSION

La présente étude a porté sur les données du recensement de 1986 sur la scolarité des Canadiens et sur une comparaison de ces données avec celles des recensements précédents et d'autres enquêtes. Son principal objet était de déterminer le principal domaine d'études des diplômés du niveau postsecondaire des écoles de métiers, des collèges et des universités (bacheliers) ainsi que de mesurer le degré de réussite économique des diplômés de certains domaines d'études selon trois indicateurs. En outre, on a accordé une attention spéciale à l'évaluation de l'importance du diplôme de fin d'études secondaires ainsi qu'à la détermination de certaines des conséquences économiques liées à l'obtention de ce diplôme. En règle générale, l'étude a apporté une confirmation statistique de certaines des impressions générales que les gens peuvent avoir à l'égard du niveau de scolarité des Canadiens.

Le nombre des diplômés des collèges et des universités s'est accru de façon considérable au cours du dernier quart de siècle. Parallèlement, on a enregistré un déclin correspondant de la proportion de la population que l'on considère comme sous-scolarisée en regard des normes d'éducation en vigueur. Les femmes ont surmonté certains des déséquilibres que l'on observait auparavant entre les hommes et les femmes au titre de la formation postsecondaire. En général, les personnes qui immigrent au Canada possèdent un niveau de scolarité équivalent ou supérieur à celui des personnes nées au Canada. L'évolution de la structure démographique du Canada s'est traduite par un déclin de l'effectif de la population d'âge scolaire. Malgré ce déclin, il semble qu'on observe une augmentation du taux d'inscriptions au niveau des collèges et des universités. Toutefois, le rapport des dépenses au titre de l'éducation au produit intérieur brut et au revenu personnel a accusé un recul aux cours des 15 dernières années. Enfin, les données du recensement de 1986 ont démontré que le domaine d'études dans lequel une personne obtient un diplôme influe sur des variables comme le taux d'activité et le revenu d'emploi. Quel que soit le niveau de scolarité atteint au niveau postsecondaire, les diplômés ayant fait leurs études dans les domaines offrant les meilleures perspectives de réussite économique présentaient un taux de chômage plus de trois fois inférieur et un revenu d'emploi plus de deux fois supérieur à ceux enregistrés pour les diplômés des domaines d'études offrant de moins bonnes perspectives de réussite économique. À l'évidence, il est

donc important pour la plupart des Canadiens de recevoir une formation scolaire plus poussée, mais il est tout aussi important pour eux de faire porter leur choix sur des domaines d'études qui leur permettront de rentabiliser le temps, les efforts et les sommes qu'ils ont investis dans la mise en valeur de leur capital humain.

Les données dont il est fait état dans le présent document illustrent on ne peut plus clairement l'évolution spectaculaire de la scolarité au Canada, en termes de portée et d'échelle, au cours des 25 dernières années. Il est également évident que ces changements reflètent les modifications d'ordre économique survenues au Canada et ailleurs dans le monde. Compte tenu de l'intensification de la concurrence, du relèvement des aspirations et des fluctuations de la demande de main-d'oeuvre accompagnant les différentes phases du cycle économique, il est probable que ces tendances se prolongeront et qu'il continuera de régner un degré d'incertitude assez élevé. Toutefois, malgré ces modifications, l'essence même de l'éducation est peu susceptible de changer: elle restera un apprentissage permanent basé sur la capacité de lire et d'écrire, de travailler avec des concepts numériques et logiques, de connaître son histoire et de comprendre les événements qui agitent le monde.

LE CANADA À L'ÉTUDE

BON DE COMMANDE	☐ Numéro de la commande (inclure s.v.p.) ________
Postez à:	☐ Paiement inclus $________
Vente des publications	**PORTEZ À MON COMPTE:**
Statistique Canada	☐ MASTERCARD ☐ VISA ☐ Statistique Canada
Ottawa, K1A 0T6	Nº de compte: ________
(Lettres moulées s.v.p.)	Date d'expiration ________
Compagnie: ________	☐ Facturez-moi plus tard
Service: ________	Numéro de référence du client: ________
Attention: ________	Signature: ________
Adresse: ________	
Ville: ________ Tél.: ________	
Province: ________ Code postal: ________	

Veuillez indiquer le nombre de copies de chaque étude que vous désirez commander.

Total des coûts

Canada = nombre de copies x $10.00 = ________

Autres pays = nombre de copies x $11.00 = ________

Les chèques ou mandats doivent être établis à l'ordre du Receveur général du Canada/Publications, en dollars canadiens ou l'équivalent. PF 02996

Nº au catalogue	Titre	Quantité	PRIX	
			CANADA	Autres Pays
98-120	**La population canadienne - D'un océan à l'autre** Cette étude donne un aperçu historique de l'évolution et de la répartition régionale de la population.		10.00	11.00
98-121	**Les personnes âgées au Canada** Cette étude porte sur la croissance de la taille de la population âgée et sur l'évolution de sa composition.		10.00	11.00
98-122	**Nord du Canada – Un profil** Cette étude présente le profil démographique et socio-économique de la population vivant dans les régions du Nord du Canada.		10.00	11.00
98-123	**Évolution des centres-ville** Cette étude examine l'évolution des caractéristiques démographiques, socio-culturelles et économiques de la population des centres-ville de certaines régions métropolitaines.		10.00	11.00
98-124	**Les jeunes au Canada** Cette étude présente un profil démographique et socio-économique des jeunes au Canada.		10.00	11.00
98-125	**Le travail des femmes** Cette étude présente une analyse des trois groupes de la population féminine adulte: les femmes occupées, les femmes en transition et les femmes inactives.		10.00	11.00
98-126	**Un profil des personnes en état d'incapacité au Canada** Cette étude présente le profil des personnes en état d'incapacité à partir des données du recensement de 1986 et d'une enquête-échantillon postcensitaire.		10.00	11.00

LE CANADA À L'ÉTUDE

Nº au catalogue	Titre	Quantité	PRIX	
			CANADA	Autres Pays
98-127	**Les familles au Canada** Cette étude traite des dernières tendances démographiques et de leur incidence sur la diversité des familles au Canada.		10.00	11.00
98-128	**Le revenu de la famille** Cette étude est axée sur l'évolution du revenu de la famille entre 1980 et 1985 selon certaines caracté-ristiques. La situation du revenu dans diverses régions est mise en parallèle.		10.00	11.00
98-129	**Revenu d'emploi** Cette étude dégage les principales différences ob-servées au niveau du revenu d'emploi des divers groupes de population.		10.00	11.00
98-130	**Accessibilité du logement au Canada** Cette étude porte essentiellement sur le montant que les Canadiens consacrent au logement par rapport à leur revenu.		10.00	11.00
98-131	**Le Canada – Un profil linguistique** Cette étude présente l'évolution de la diversité des langues, la capacité de la langue anglaise à attirer et à assimiler d'autres langues et l'évolution du bilinguisme au pays.		10.00	11.00
98-132	**Diversité ethnique au Canada** Cette étude met en relief l'évolution du profil ethnique des Canadiens et examine l'applicabilité, dans le cadre du Canada, des concepts de la mosaïque culturelle et du creuset des civilisations.		10.00	11.00
98-133	**Population agricole du Canada** Cette étude passe brièvement en revue les change-ments survenus au sein de la population agricole et analyse les différences entre la population agricole et la population non agricole du point de vue des caractéristiques démographiques et des autres caractéristiques.		10.00	11.00
98-134	**Niveau de scolarité des Canadiens** Cette étude fait ressortir l'évolution de l'effectif scolarisé au Canada au cours des vingt-cinq dernières années. On y analyse plus particulièrement les principaux domaines d'études.		10.00	11.00
98-135	**Tendances au niveau de la profession et de l'industrie** Cette étude présente une structure de l'emploi selon l'industrie et la profession et comprend une analyse des tendances entre 1971 et 1986.		10.00	11.00